



Le délégué représentant les travailleurs en esat

Le 13 décembre 2022 a été promulgué un décret portant sur le parcours professionnel et les droits des travailleurs handicapés admis en établissement et service d'aide par le travail (ESAT). Un délégué est chargé de représenter les travailleurs auprès de la direction ou du service, il est élu au sein de l'ESAT par les travailleurs pour 3 ans. Il est membre de droit du conseil de la vie sociale et bénéficie d'une voix consultative.

OBJECTIFS

- Expliquer les missions du délégué :
- Définir les actions possibles avec les élus du CSE et du CVS
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement d'un ESAT
- Développer ses capacités à entendre et comprendre l'autre
- Apprendre à recueillir et à faire circuler les informations

PROGRAMME

Le CVS mis en pratique dans son fonctionnement pour le délégué représentant des travailleurs qui en est membre de droit

Le CVS dans le cadre de ses évolutions et de la loi 2022
 Les thématiques du CVS, le règlement intérieur du CVS
 Le rôle des élus. Comment recueillir les besoins et souhaits des électeurs
 Préparation du CVS, rôles entre les élus, l'orateur, le rapporteur
 Créer un ordre du jour, les points à ajouter
 Réaliser une prise de notes des informations du CVS
 Faire un compte-rendu de CVS. Méthode en 2 points
 Donner son avis sur des axes de l'établissement

Connaître et comprendre les rôles et missions du représentant des travailleurs en ESAT

Définir ensemble la communication et la posture professionnelle
 Recueillir et transmettre les préoccupations, les questionnements et propositions des bénéficiaires, les échanges avec ses collègues
 Comprendre la logique qualité de vie au travail
 Expliquer les risques psychosociaux
 Définir la réalité sociale et professionnelle de l'ESAT
 Etude et résolution de problèmes
 Utiliser ses heures de délégation

S'exprimer et communiquer lors du CVS et des missions du représentant des travailleurs

Communiquer aisément
 S'exprimer en public et auprès de la direction
 Enquêter auprès du public
 Expliquer le rôle du CVS et du représentant des travailleurs
 S'attacher aux faits lors de la retransmission
 Exprimer ses avis lors de la consultation du CVS sur le fonctionnement de l'établissement et du service
 Représenter les équipes de travailleurs

Travailler en lien avec le représentant du personnel dans la commission mixte

Comprendre et expliquer les œuvres sociales
 Définir et comprendre les commissions du CSE et plus particulièrement la CSSCT
 Construire une collaboration avec les représentants du personnel
 Elaborer des documents FALC dans la commission mixte

DUREE
2 jours

PUBLIC
délégués représentants les travailleurs, services RH, membres CVS, CSE...

Pré REQUIS
Être capable de s'exprimer oralement sur son environnement quotidien (de manière compréhensible)
Être capable de produire minimum à l'écrit par des mots simples.
Il faudra un appui durant la formation des délégués du personnel pour créer une commission mixte effective et envisager des outils collectifs.

PEDAGOGIE
Approche pédagogique participative grâce à des jeux de rôles, des moments de construction et de pratique.
Outils : grilles des élus, grilles des rôles, méthodes de communication positive, FALC, Grilles de repères pour les élus adaptées aux handicaps...

EVALUATION
Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

INTERVENANTS
Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS
Inter-entreprises à Paris
Intra-muros en France entière
cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs

Vidéo de présentation

